



L'essentiel Zoom

SITL

De gauche à droite :
Laurent Desprez,
Élodie Le Provost,
Cécile Michaux, François Jan,
Florence Guentcheff
et Laurent Grégoire.

L'interclustering, bras armé de France Logistique 2025

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la stratégie nationale France Logistique 2025, annoncée il y a deux ans à la SITL, n'a pas eu les répercussions spectaculaires que l'on pouvait en attendre initialement.

Depuis la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République), c'est bien moins au niveau des pouvoirs publics qu'au niveau des régions que doivent désormais se prendre les principales décisions, d'où

Développer le nombre et l'action collaborative des clusters logistiques régionaux figurait parmi les recommandations de la stratégie nationale « France Logistique 2025 », afin de mieux prendre en compte la logistique dans les territoires. Une table ronde organisée à la SITL 2018 a permis de mieux cerner et mesurer les actions de ces centres d'expertise locaux.

le rôle croissant des clusters logistiques, qui apparaissent comme de véritables outils pour la mise en œuvre de cette stratégie. Un certain nombre d'entre eux, réunis sous la bannière de l'interclustering, ont pu présenter quelques-unes de leurs actions concrètes lors d'une table ronde à l'occasion de la SITL 2018.

Il existe une dizaine de ces clusters régionaux, mais leur couverture nationale est encore incomplète (notamment sur l'Aquitaine). Leur vocation : favoriser le partenariat et la fertilisation croisée

entre leurs adhérents que sont les industriels, les prestataires transport et logistique, les établissements publics et parapublics, les organismes de formation ou les organisations professionnelles.

Un métier de contact, de diplomatie et d'innovation

« Industriels, logisticiens et transporteurs ont intérêt à partager sur leurs problématiques métier. C'est ainsi que naissent les bonnes réponses et les innovations, afin de faire plus efficient, plus efficace,

plus rentable, plus durable. C'est par le collectif et l'échange que l'on devient plus performant », rappelle Cécile Michaux, déléguée générale chez Pôle d'Intelligence Logistique (PIL'es).

Pour Laurent Desprez, directeur du pôle d'excellence régional Euralogistic dans les Hauts-de-France, « le métier est fait de contact en entreprise, de diplomatie et d'innovation. Il consiste à relier les entreprises avec des actions innovantes ». Quant à François Jan, directeur des achats du Pôle Achats Supply Chain Atlantique (PASCA), il insiste sur la notion de transversalité : « La logistique est un moyen de différenciation et de compétitivité pour les territoires et pour les entreprises. Un cluster est la brique opérationnelle transversale des pôles de compétitivité pour toutes leurs problématiques logistiques ». Si la discussion est la règle, elle met parfois en

Cécile Michaux
(PIL'es).

© Loïc Fieux



évidence des demandes antagonistes, comme le désir d'immédiateté confronté au respect de l'environnement, ou encore la mondialisation face à la relocalisation.

Des actions diverses et variées

Ces clusters logistiques peuvent prendre des formes variées, même si la Datar (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) a créé un label cluster. Certains sont très structurés, alors que d'autres s'apparentent plutôt à des clubs logistiques. Parfois organisés sous forme associative, ils sont souvent liés aux chambres de commerce et d'industrie (CCI). La diversité de leurs modèles économiques est, pour certains d'entre eux, un facteur de fragilité dans un contexte de baisse des subventions publiques. Directrice générale de Logistique Seine Normandie (LSN), Florence Guentcheff précise que l'activité de son cluster se déploie sur plusieurs axes. Il s'agit de l'augmentation du chiffre d'affaires des adhérents, de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, de l'attractivité, de l'influence, sans oublier l'innovation. Pour



Laurent Desprez (Euralogistic).

cela, les actions sont assez variées. Elles couvrent par exemple l'accompagnement à propos du management des risques (audit assurantiel) ou

Grâce au cluster, industriels et transporteurs ont la possibilité d'échanger à propos de leurs contraintes et de partager leurs bonnes pratiques

pour devenir opérateur économique agréé, mais aussi l'observation de la disponibilité foncière utile à la logistique, afin d'orienter les décisions des pouvoirs publics.

Échanges entre industriels et transporteurs

Grâce au cluster, industriels et transporteurs ont la possibilité d'échanger à propos de leurs contraintes et de partager leurs

bonnes pratiques. Il en résulte de nouvelles solutions, en matière de traçabilité par exemple, ou concernant l'accueil et l'orientation des routiers non francophones sur les sites industriels.

D'autres sujets peuvent être également à l'ordre du jour, comme la mutualisation du transport pour des PME de l'agroalimentaire qui ont des points de livraison voisins. Élodie Le Provost, déléguée générale de Bretagne Supply Chain, souligne que son cluster s'est emparé de la question du GNV en Bretagne dans le cadre d'un projet collaboratif. À terme, il doit permettre l'emploi du bioGNV comme carburant par des flottes qui auront fait l'objet d'un accompagnement individuel pour leur transition énergétique.

De son côté, Laurent Desprez insiste sur la démarche RH de son cluster Euralogistic, qui s'intéresse de près à l'enjeu de la pénibilité ainsi qu'à la sécurisation du parcours professionnel. Dans ce but, il facilite le passage d'un employé d'une entreprise à l'autre, afin de lutter contre la précarité d'un personnel souvent employé en CDD.

Alors que le cluster agit principalement au niveau local, l'interclustering fait passer



François Jan (PASCA).



Élodie Le Provost (Bretagne Supply Chain).



Florence Guentcheff (Logistique Seine Normandie).

l'action au niveau national. « Il est plus difficile de faire à l'échelle nationale ce qui se fait au niveau local », prévient toutefois l'animateur de la table ronde, qui n'était autre que Laurent Grégoire, le président de la section thématique logistique et supply chain de la CNS (Commission nationale des services) au ministère de l'Économie, tout en précisant que l'interclustering n'avait pas davantage vocation à concurrencer les associations nationales qui se consacrent à la logistique et à la supply chain (Afilog, Aslog, Fapics). ■

LOÏC FIEUX

Le référentiel RSE en logistique : y'a plus qu'à diffuser !

Demandé par les professionnels de la logistique, le référentiel RSE destiné au secteur est prêt. C'est maintenant au gouvernement de décider de sa diffusion. Rappelons que l'élaboration de ce référentiel comptait parmi les recommandations de France Logistique 2025. Il doit aider les prestataires et les donneurs d'ordres dans leur démarche RSE. « Ce référentiel est maintenant finalisé, il fait plus de 200 pages et nous espérons que les pouvoirs publics le diffusent très prochainement », déclare Laurent Grégoire, président de la section thématique logistique et supply chain de la Commission nationale des services au ministère de l'Économie. LF

